

Camping le Moulin de Ste Anne****

2 chemin de Ste Anne F-11600 Villegly –France

www.moulindesteanne.com campingstanne@wanadoo.fr

tél : (+33)04 68 72 20 80

Contrat de location d'un emplacement de camping 2016

Entre le camping "le moulin de ste Anne" et le soussigné:

Nom: M., Mme, _____ prénom: _____ né(e) le: _____ à _____

Adresse _____

telephones: domicile: _____ portable _____ fax _____

e-mail: _____ @ _____

1) **déclare avoir pris connaissance des conditions de location** et des frais en vigueur, les accepte et s'engage à les respecter

2) **s'engage à occuper un emplacement** avec électricité (10 ampères) pour un maximum de **6 personnes**.

Liste des accompagnants au séjour (nom/prénom/né(e) le

installation: caravane/tente/camping-car

dimension : _____ m x _____ m

nombre de personnes de moins de 2 ans: _____

nombre de personnes de 2 à 13 ans: _____

nombre de personnes de 13 ans et +: _____

nombre d'animaux (maximum 2): _____

.....

.....

.....

.....

.....

jour d'arrivée: _____ **à partir de 13h**

jour de départ: _____ **avant 11h**

3) **Verse le montant de l'acompte**, soit:

- frais de dossier non déductible: 17€

- assurance annulation (facultative) oui non

- Acompte de **25% du montant total** du séjour, déductible du montant total de la facture _____ €

- Total : €

de

A joindre au présent contrat par virement, chèque français à l'ordre du "camping le moulin de ste anne" ou carte bancaire

n° date de validité:/...../..... Clef (3 derniers chiffres au dos de la carte).....

4) **s'engage à payer**

le solde correspondant au 75% restant, soit: _____ € **un mois avant la date d'arrivée pour les séjours en juillet et août.**

Pour accord, le camping le Moulin de Ste Anne

fait à _____ le _____

signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Camping Le Moulin de Ste Anne****

2 chemin de Ste Anne F-11600 Villegly –France

www.moulindesteanne.com campingstanne@wanadoo.fr

tél : (+33)04 68 72 20 80 Fax 04 68 72 27 15

Conditions de location d'un emplacement de camping

Toute location d'emplacement est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

Réservation

- 1) l'option: le délai entre la demande d'option du client et la réception du contrat accompagné de l'acompte par le camping ne pourra pas dépasser une semaine sous peine de perdre le bénéfice de cette option
- 2) la réservation ne sera prise en compte que le contrat de réservation dûment rempli et avec les acomptes versés. Seules les personnes figurant sur le contrat pourront séjourner au camping.
- 3) le n° d'emplacement est attribué en fonction des disponibilités. Le n° d'emplacement sera déterminé par le gérant le jour de l'arrivée. L'arrivée est possible à partir de 13h et le départ doit se faire avant 11h. Tout dépassement entraînera la facturation d'une journée supplémentaire.
- 4) Conditions de paiement

Un acompte de 25% du prix total de la prestation commandée et les frais de dossier doivent être versés lors de la réservation.

Pour les locations d'emplacement en juillet et août le solde du séjour est payable un mois avant la date d'arrivée; à défaut de paiement intégral un mois avant le début du séjour, les gérants se réservent le droit de considérer que la réservation a été résiliée avec les conséquences prévues au paragraphe "résiliation".

L'intégralité du prix du séjour est payable à la réservation dans les cas suivants:

- pour tout montant global inférieur ou égal à 50€
- pour toute réservation faite moins d'un mois avant la date d'arrivée

Les frais de réservation ne sont jamais remboursables.

Retard et départ anticipé

À défaut de message du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 h après la date mentionnée au contrat de réservation et le montant du séjour restera acquis au camping "le moulin de Ste Anne".

Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donnent lieu à aucun remboursement.

Résiliation

En cas d'annulation parvenue par lettre recommandée:

- plus de 30 jours avant le jour d'arrivée prévu au contrat, il sera retenu au client les frais de dossier et 25% du montant total du séjour réservé.
- moins de 30 jours avant le jour d'arrivée prévu au contrat ou si le client ne s'est pas présenté à cette date, il lui sera retenu les frais de dossier et le montant total du séjour lui sera réclamé.

dans le cas d'une annulation aux torts et griefs du camping le Moulin de Ste Anne, la totalité du montant versé par le client sera restituée, frais de dossier compris.

Cependant s'il le désire, le client peut souscrire une assurance annulation payante en le mentionnant sur le contrat de réservation.

Cette assurance rembourse le dédit que le client est obligé de verser en cas d'annulation de son séjour, calculé selon nos conditions de location. Elle couvre exclusivement les cas de force majeure dûment justifiés. Elle ne pourrait être souscrite pour des séjours débutant moins d'un mois après la date de réservation. Conformément à la législation, cette réservation est ferme et ne donne pas de possibilité de rétractation.

Règlement intérieur

Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes qui l'accompagnent, le règlement intérieur du camping qui sera porté à sa connaissance par affichage à l'entrée et à l'accueil du camping ou fourni à sa demande.

Assurance

il est obligatoire que le client bénéficie d'une assurance en cours de validité pour garantir les risques de vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers.

Les animaux

Les chiens (sauf ceux de 1ère catégorie qui sont interdits dans le camping), chats et autres carnivores ne seront acceptés que tenus en laisse après présentation de leur carnet de vaccination en cours de validité. Ils devront être sortis pour leur promenade hygiénique et ne devront causer aucune gêne.

Tarifs

Les tarifs sont consultables sur le site internet du camping, sont envoyés à la demande du client et sont affichés à l'entrée du camping. Le client atteste en avoir pris connaissance avant la réservation.

Les tarifs des emplacements comprennent l'eau, l'accès aux sanitaires, l'électricité. Le client doit s'équiper de matériel lui permettant de se brancher à l'électricité (adaptateur électrique pour les bornes aux normes européennes et dérouleur de fil électrique). Pour des raisons de sécurité le camping ne prête pas de matériel électrique.

Les paiements sont possibles par:

- espèces
- chèque bancaire (banque française uniquement) à l'ordre du camping le moulin de Ste Anne
- Virement bancaire par IBAN
- (veuillez préciser l'identité déclarée lors de votre demande de réservation)
- chèques vacances (sauf pour les acomptes) accompagnés de leur talon en partie supérieure
- carte de crédit (CB, Visa, eurocard, mastercard)

Visiteurs: Les visiteurs à la journée doivent être déclarés avant d'être admis et décliner leur identité à l'accueil

Leur visite est soumise à redevance, le tarif est celui d'une personne supplémentaire.